

PROCÈS-VERBAL

Date : Le 11 mars 2025

Heure : 18 h 30

Séance ordinaire en présentiel *formule hybride*

En présence de

Valérie Tremblay Direction	A	Jonathan Alarie Président	P	Kathleen Jacob Secrétaire	P
Chantal Croteau Enseignante NDR	A	Andréanne Hull Enseignante NDR	P	Marie-Ève Brière Enseignante NDA	P
Véronic Lauzon TES NDA	P	Véronik Mercier Service de garde NDR	P	Julie Gagnon Parent NDR	P
Mickaël Hardy Parent NDR	P	Karine Lacroix Parent NDR	A	Véronique Faucher Parent NDR	P
Anne Leduc-Séguin Substitut	A	Cindy Picard Substitut	A	Annie Boisclair Enseignante orthopédagogue (en remplacement de Chantal Croteau)	P
Marc-André Bastien Directeur des ressources humaines par intérim	P	Véronique Gilbert Gestionnaire administrative	P		

1. Ouverture et mot de bienvenue

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Ouverture de l'assemblée à 18 h 33.

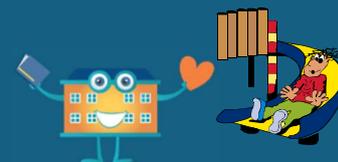
1.2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour par le président.

Proposé par Véronique Faucher, appuyé par Julie Gagnon d'adopter l'ordre du jour.

- **Résolution 2025-03-11-34**

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



1.3. Adoption du procès-verbal du 28 janvier 2025

Une petite information à changer concernant la sortie en raquette, ce sont les élèves de 4^e année qui y sont allés.

Proposé par Andréanne Hull, appuyé par Véronik Mercier d'adopter le procès-verbal du 28 janvier 2025.

- Résolution 2025-03-11-35

2. Approuver

2.1. L'horaire et le calendrier 2025-2026

Un calendrier similaire à celui de cette année est présenté par madame Véronique Gilbert. L'horaire prévoit 7 minutes d'enseignement additionnel par jour afin de dégager 4 jours de concertation en équipe-école. Le CSS prépare un calendrier scolaire qui inclut 17 journées PE déjà planifiées. 2 journées PE sont choisies et ajoutées par l'école ainsi que les 4 journées de concertation.

Voici les dates retenues :

- 10 novembre 2025	<u>Concertation</u>	NDA et NDR
- 5 décembre 2025	<u>PE</u>	NDA et NDR
- 23 janvier 2026	<u>Concertation</u>	NDA et NDR
- 13 février 2026	<u>Concertation</u>	NDA
- 20 février 2026	<u>Concertation</u>	NDR
- 24 avril 2026	<u>Concertation</u>	NDR
- 1 ^{er} mai 2026	<u>Concertation</u>	NDA
- 12 juin 2026	<u>PE</u>	NDA et NDR

Le président a été mis au courant que plusieurs parents sont mécontents et trouvent que les journées PE et concertation brusquent davantage le cadre familial car il n'y a rien de tangible à leurs yeux avec l'ajout de ces journées. On devra trouver un mécanisme afin de présenter ce projet à long terme.

Monsieur Bastien prend la parole en disant qu'il n'est pas surpris du questionnement des parents. Ayant été directeur d'école pendant 17 ans il comprend parfaitement qu'un parent ne conçoive pas que l'ajout de 7 minutes d'enseignement par jour peut compenser pour 4 jours de concertation de l'équipe-école.

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



Selon la convention collective des enseignants, ceux-ci ont du temps de répartition pour effectuer du travail individuel ou avec des collègues. Avec le projet CAR, les enseignants ont beaucoup de séquences à planifier tout en ayant des objectifs à atteindre. (Une séquence est une période intensive donnée aux élèves selon la cible du projet éducatif). Ce projet demande un travail de collaboration énorme ainsi que du temps de concertation. Les périodes où les élèves sont avec les spécialistes demeurent les seuls moments où les enseignants peuvent se concerter.

Contrairement aux journées PE où le temps et l'occupation sont déterminés par l'enseignant, les journées de concertation ont pour but d'échanger sur les pratiques et par cycle afin d'offrir un enseignement de qualité. L'impact est positif pour la réussite des élèves. Les spécialistes profitent de ces journées pour faire du tourisme pédagogique en observant d'autres collègues ou en organisant des projets multidisciplinaires avec d'autres enseignants.

Madame Brière explique que les journées de concertation sont implantées depuis 2017 à NDA ce qui leur permet de travailler en équipe-école et en verticalité. Dans ce processus, ils sont accompagnés par des conseillères pédagogiques et leur direction. Ces rencontres permettent d'arrimer leurs pratiques pédagogiques entre cycles ce qui permet aux élèves une meilleure adaptation lorsqu'ils changent de niveau.

Il est proposé d'envoyer en début d'année une communication aux parents afin de justifier les journées de concertation. Une bonne option serait de présenter un tableau de suivi de l'évolution des résultats des élèves, afin de voir les taux de réussite et la diminution des élèves à risque.

Il est convenu que les journées de concertation soient acceptées.

Proposé par Annie Boisclair, appuyée par Marie-Ève Brière d'approuver les journées de concertation au calendrier scolaire 2025-2026.

- **Résolution2025-03-11-36**

3. Varia

3.1. Campagne de financement

Suivi concernant la campagne de financement, les enveloppes doivent être retournées à l'école aujourd'hui le 11 mars. Les commandes devraient être envoyées au fournisseur au plus tard vendredi. Plusieurs commentaires positifs lors de la rencontre de parents, belle variété et facile à vendre. Une suggestion est apportée afin que des élèves de l'inter qui doivent faire du bénévolat puissent venir aider lors de la distribution des commandes. Un topo des résultats sera fait lundi aux membres par courriel.

ÉCOLE INTÉGRÉE D'OR-ET-DE-CHAMPS ÉDIFICES ASSOMPTION ET ROSAIRE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT



3.2. Comité de parents

Le prochain comité de parents est prévu le 7 avril. Mme Julie Gagnon n'est pas disponible pour y assister, elle demande si un membre voudrait prendre sa place. Aucun membre ne se manifeste.

Une formation gratuite sera offerte par le FCPQ, le thème retenu concernera le projet éducatif. La date officielle sera dévoilée ultérieurement.

Le comité se questionne au sujet de l'implication des parents et la formation d'un OPP. Un questionnaire sera envoyé aux OPP existants ou aux conseils d'établissements à savoir l'intérêt pour un OPP. Il y a un désir de monter une équipe de réseautage.

Si nous avons de bons coups, les envoyer à madame Julie Gagnon par courriel.

3.3. Suivi direction

Le congé maladie de la directrice est prévu jusqu'au 17 mars. Pour cette semaine, des directions qui sont déjà en place viennent épauler Véronique dans différents dossiers. On compte sur l'appui de monsieur Luc Thiboutot, directeur des ressources matérielles et madame Marny Bell, directrice conseil. Suite aux nouvelles que nous aurons la semaine prochaine, le but est de mettre en place quelqu'un de stable pour tout le mois advenant la prolongation de l'absence de Mme Tremblay.

8. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 19 h 24.

Proposé par Véronic Lauzon, appuyé par Mickaël Hardy.

Résolu à l'unanimité la levée de l'assemblée

➤ **Résolution 2025-03-11-37**

Jonathan Alarie

Président

Valérie Tremblay

Directrice